

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID : 021-200049914-20240305-24\_01-DE



Séance du 05 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre, le cinq mars à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Losne, sous la présidence de M. SOLLER Jean-Luc

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
16	12	11 Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. BATAILLON Alban, M. CHAUMATTE Frédéric, M. DUBOIS Stéphane, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. MORDANT Nicolas (représentant M. GAUTIER Michaël), M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. PERNET Yannick (représentant M. BRIOT Etienne), M. SIMONNET Jean-Louis, M. SOLLER Jean-Luc (sorti de la salle), Mme VIROT Fabienne

**Procuration(s) :**

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme BREBANT Laurence, M. BRIOT Etienne, M. ERTUGRUL Ali, M. GAUTIEF Michaël, M. MOULIN Louis, M. MOULIN Maxime

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
27 février 2024

Date d'affichage
27 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

M. PATIN Julien

12 mars 2024
--------------

et publication du

12 mars 2024
--------------

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Le Président sort de la salle en confiant la Présidence de l'Assemblée à Monsieur Maurice PARANT, 1er Vice Président,

Après avoir présenté le Compte Administratif 2023, le Comité Syndical

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	201 919,85
	Réalisé :	81 995,85
	Reste à réaliser :	48 498,33
Recettes	Prévu :	221 156,54
	Réalisé :	221 156,34
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	179 274,35
	Réalisé :	125 533,27
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	512 696,46
	Réalisé :	529 315,19
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	139 160,49
Fonctionnement :	403 781,92
Résultat global :	542 942,41

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

1er Vice-Président s'étant retiré lors du vote.

Ont signé 1er Vice-Président et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Losne

1er Vice-Président M. PARANT Maurice

le(s) secrétaire(s) de séance

